BTS Notariat (avis, témoignages...)

Par **dorinemrzo**, le **13/03/2017** à **21:13**

Bonsoir à tous,
Je suis actuellement en terminale STMG et je souhaiterai avoir des informations complémentaires sur le BTS Notariat (ayant déjà fait de nombreuses recherches sur le web et dans la presse papier post bac) mais plus particulièrement des avis et/ou témoignages de ceux qui ont ce BTS et même de ceux qui sont en pleine formation :
- la difficulté
- le temps de travail hebdomadaire nécessaire
- les matières (sont-elles intéressent es pour les personnes qui aiment le droit)
- les débouchés possibles
- les stages (difficultés à trouver, le contenu de ces stages)

De base, avant d'aller en STMG, je voulais aller en L pour ensuite faire une fac de droit... puis finalement durant mes années en STMG l'immobilier m'est venu en tête mais la poursuite d'études ne m'intéresse pas du tout (BTS NRC, MUC ou même PI). Sachant que j'aime bcp le droit et que le notariat a un rapport direct avec l'immobilier, je pense que ce BTS est fait pour moi mais les avis sont variés et j'ai un peu peur je l'avoue...
Qu'en pensez-vous ?

Merci de vos éventuelles réponses, je les lirais avec plaisir !
Bonne soirée

Par **lenotariat**, le **09/07/2017** à **10:09**

La difficulté ? Tout dépend des personnes moi je trouve sa difficile d'autres pas du tout , y'a beaucoup de travaille il faut être rigoureux mais les matières son intéressante il y a de l'économie générale et de l'économie notarial , du droit, technique notarial dans le domaine immobilier et famille , culture général (on étudie des thèmes différents en première année exemple : la Chine, les nouvelles technologies,l'alimentation et en deuxième année on étudie deux thème pour l'examen) anglais , Espagnol est facultatif.

Les débouchés, après bts je peux travailler en tant que Assisatnat de notaire, tu peux continuer en licence professionnelle notarial pour être clerc de notaire, tu peux continué en licence en banque .

Les stages en fonction de tes établissements deux semaines au mois de novembre (stage d'observation)puis au mois de mai un stage d'un mois les stages ne sont pas rémunérés , mais certaine notaire sympa te paye pour le stage 1 moi , Pour chercher il faut s'y prendre

avant cv lettre de motivation les prof sont la pour t' aidé à trouver .

Le bts en général est Bien , c'est plus mon Établissement qui est vraiment nul insupportable située à Ermont c'est un lycée , beaucoup de personnes de ma classe ne souhaite pas continuer dans le notariat car c'est un métier stressant mais très intéressant , des personnes se sont réorienter d'autres continue le BTS souhaite finir mais à la suite changer complètement de métiers et certain aime beaucoup et vont continuée pour être Notaire .

Attention on ne devient PAS Notaire avec le Bts on devien assistant et pour être Notaire on doit continuer après le Bts
mais c'est pas immpossible beaucoup on réussi , on peux aussi être clerc de notaire et au bout de 9 ans passé un examen est devenir Notaire.

Par **joaquin**, le **09/07/2017** à **11:25**

Bonjour,

[citation]mais c'est pas immpossible beaucoup on réussi , on peux aussi être clerc de notaire et au bout de 9 ans passé un examen est devenir Notaire.[/citation]

Il me semble que cette voie pour devenir notaire a été supprimée récemment. Maintenant, il faut obligatoirement un master (de notariat de préférence) et faire son stage de notaire stagiaire (2 a 3 ans).

Cordialement
JG

Par **dorinemrzo**, le **15/08/2017** à **10:10**

Bonjour,

Merci pour vos réponses, j'ai été accepté en BTS Notariat à Poitiers via APB (et j'ai obtenu mon bac STMG avec mention Bien avec 14,85 de moyenne), j'en suis ravie. Je pense que la formation va me plaire.

Joaquin, pouvez-vous m'expliquer les poursuites d'études possibles dans le notariat ? Ou m'orienter vers un site qui explique/illustre bien ces dernières ?
D'avance merci.

Cordialement et bonne journée

Par **joaquin**, le **15/08/2017** à **10:46**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

La suite logique du BTS notariat c'est la licence pro métiers du notariat, puis le diplôme de l'I.M.N. (Institut des métiers du notariat). Renseignez vous auprès de l'IMN le plus proche de chez vous.
Vous pouvez aussi rebifurquer vers des études plus classiques (licence, master en droit). Je pense qu'avec un BTS notariat, vous pourrez être admis directement en licence 2.
En effet, comme dit plus haut, la voie professionnelle pour devenir notaire en partant de clerc de notaire n'existe plus. Avec le DIMN, vous resterez clerc de notaire. Pour accéder au métier de notaire,il faut faire des études plus classiques (licence en droit, master notariat).

Cordialement
JG

Par **mimi3456**, le **28/06/2018** à **22:33**

Pour dorinemrzo
Bonjour, je suis aussi accepté a poitiers pour le même bts peut tu me renseigner!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés